Ecole élémentaire Val de Beauté

6, rue Bauÿn de Perreuse

94130 Nogent/Marne

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE**

**DU MARDI 7 JUIN 2022**

PRESENTS :

**Excusée :** Mme Pouget, IEN

**Représentant la municipalité**, Mme Delannet, maire-adjoint ; Mme Carrière, DGA mairie

Mme Gacem, cheffe du service enfance/enseignement

**Enseignants**: Mmes Berman, Malaizé, Nicolas, Guillermou, Labrune, Rouimi, Merand, Ruiz , Beaujrd et Oberti ; M.Alegre.

**Représentants de parents d’élèves FCPE:** Mme Vidal et Mme Lesellier

**Excusée :** Mme Gonultas.

**Représentants de parents d’élèves Ecol o parents:** M.Strohl , Mme Khemiri, Mme Loupot

**Représentante indépendante :** Mme Maxor-Rutard

Le conseil se tient en présentiel, dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières

**La séance est ouverte à 18H18**

**I. Rentrée 2022/2023**

Les effectifs prévisionnels (au 7/06/22)

CP : 65/ CE1 : 76/ CE2 : 75/CM1 : 74 /CM2 :82 Total, 372

Moyenne/15 classes : 24,80 élèves

Calcul différencié :

141 CP et CE1 avec une moyenne de 24= 5,87 classes donc 6.

231 CE2, CM1 et CM2 pour une moyenne de 27 = 8, 55 classes donc 9.

Les 15 classes sont donc justifiées.

Cette année on peut noter seulement 10 départs dont 9 déménagements.

La commission de dérogations se tiendra le 16 juin.

Une réunion d’accueil pour les nouveaux parents de CP et des autres niveaux se tiendra le 20 juin à 19h, dans la cour (ou le préau en fonction du temps).

Les familles ont été prévenues via les écoles maternelles ou par mail.

Les listes des fournitures seront distribuées la semaine du 27 juin et seront sur le site de l’école et en affichage tout l’été.

Mouvement des enseignants : départ en retraite de Mme Nicolas. Mmes Mérand, Simoes et Messieurs Alègre et Martinez. Arrivées de Mmes Sintes et le Poullen.

Evaluation d’école entre la rentrée et fin décembre

|  |
| --- |
| **Présentation écrite de Mme Pouget, IEN de la circonscription.**  *1) Objectif*  *- Mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l’école,*  *- Proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l’école.*  *Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d’école.*  *2) Principe :*  *L’auto-évaluation mobilise l’ensemble des acteurs : directeur, personnels de l’Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires.*  *L’évaluation est d’abord l’affaire de l’école elle-même.*  *L’école interroge son fonctionnement général, son organisation et ses actions pédagogiques et éducatives, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, leur bien-être, la vie qu’elle propose en son sein aux élèves et aux personnels, la place dévolue aux parents, son ouverture et les liens tissés avec son environnement.*  *L’auto-évaluation identifie des axes de développement, un plan d’actions et des besoins de formation.*  *L’école se prête dans un second temps au regard extérieur d’évaluateurs qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée dans l’école, soutient la recherche de solutions et croise les regards pour accompagner les avancées collectives et conforter les dynamiques positives engagées, renforçant au final la capacité collective d’évaluation.*  *L’évaluation externe peut ainsi être résumée en trois actions : échanger, expertiser, recommander.*  *Elle permet de conforter certains éléments figurant dans la préfiguration du projet d’école issue de l’autoévaluation et de formuler, le cas échéant, des recommandations pour en enrichir le contenu.*  *Elle se réfère au projet national, au projet académique et à sa déclinaison au niveau départemental et de la circonscription, mais aussi au niveau de l’école (projet d’école). Il s’agit d’évaluer l’école dans sa globalité, de mettre en œuvre une démarche participative avec aussi les élèves et les parents.*  *Quatre grands domaines d’évaluation :*  *- les apprentissages et le suivi des élèves, l’enseignement ;*  *- le bien-être de l’élève et le climat scolaire ;*  *- les acteurs et le fonctionnement de l’école ;*  *- l’école dans son environnement institutionnel et partenarial.*  *Autoévaluation conduite par le directeur d’école (avec directeur périscolaire si le maire est d’accord). Possibilité d’organiser un comité de pilotage.*  *Outre l’ensemble des activités du temps scolaire, l’évaluation peut porter sur les activités du temps périscolaire qui sont en lien direct avec le temps scolaire (prioritairement, lorsqu’ils existent, le temps d’accueil du matin avant la classe, le temps méridien et le temps d’étude ou d’accueil après la classe) avec accord du maire de la commune.*  *Le rapport d’autoévaluation sera présenté en conseil d’école.*  *Il comprend :*  *- une brève description de la méthode d’auto-évaluation définie par l’école et des différents groupes de travail éventuels,*  *- la synthèse des analyses et réflexions par grand domaine,*  *- les points supplémentaires que l’école souhaite évoquer (éventuellement)*  *- une synthèse générale d’appréciation sur l’école : ses points forts et ses réussites, ses points d’amélioration,*  *- les axes de développement que vise l’école, assortis d’un plan d’actions opérationnelles (avec indicateurs et calendrier),*  *- les besoins de formation identifiés,*  *- une appréciation générale sur le processus d’auto-évaluation.* |

**II. Projets d’école : bilan annuel**

Les actions dans le domaine de la lecture et des maths ont été menées tout au long de l’année avec un temps fort lors de la semaine des maths (mise en place de défis et d’escape game).

Rencontres entre les éco-délégués du lycée Branly et les délégués de CE2, CM1 et CM2 de Val de Beauté sur le thème de la surconsommation notamment en matière de vêtements. Les délégués se réuniront de nouveau et choisiront à quelle association seront donnés les vêtements non récupérés par les parents lors de la soirée portes ouvertes le 24 juin prochain.

**Projet échecs** : très bonne réalisation de ce projet ; l’intervenant est de grande qualité ; les élèves de CM ont même pu participer aux rencontres prévues dans le cadre du championnat de France et sont arrivés 8ème.

**Projet musée en herbe** : encore de très belles réalisations.

Ecole et cinéma et VDB fait son cinéma : les classes ont pu voir plusieurs films.

**La classe, l’œuvre :** projet du CM1A avec le musée de Nogent.

**Ecouter et illustrer un conte :** projet avec la bibliothèque, le musée et les CM1C.

Permis piéton pour les CE2 prévu le 17 juin.

Sorties de fin d’année : prévues ou réalisées ce jour pour toutes les classes.

**Sport**

Les Jeux du Val de Marne débutent cette semaine et pour 156 jours. Toutes les classes sont engagées dans le dispositif.

Passage de l’APER[[1]](#footnote-1) pour les CM2 la semaine du 27 juin au 1er juillet.

La natation prend fin cette semaine.

*Question des parents : qu’en est-il des séances non réalisées pour les CP et les CE1, lors des années précédentes ?*

→Les CE2 sont allés à la piscine cette année pour 6 séances réparties sur deux semaines ; demande que le dispositif soit reconduit pour l’an prochain.

Des rencontres « relais » sont prévues entre le 27 et le 5 juillet.

L’école a obtenu la labellisation « Génération 2024 » qui consiste à promouvoir le sport et les JO via des actions dans l’année, la mise en place de partenariat, la pratique des 30 min d’activités par jour…

Les CE2, CM1 et CM2 sont engagés pour la journée olympique du 23 juin qui aura pour thème « bouger pour la paix / parcourir 2024 m par élève ».

Ecrire sur son dossard un message de paix ; ceux-ci seront ensuite accrochés dans un arbre et rejoindront virtuellement tous les arbres de la paix construits par les différents établissements participant à l’opération.

Vendredi 24 juin à 18h30 : portes ouvertes pour remise des livrets et des prix et exposition artistique. Les CM1B et CM1C projetteront aux familles de leurs classes le film de la classe de découverte.

Mardi 5 juillet : « journée du jeu » organisée avec la participation conjointe des animateurs de l’école.

Le matin, jeux pour les CP et CE1 ; l’après-midi, jeux pour les CE2, CM1 et CM2.

Jeudi 7 juillet : bal et goûter de fin d’année.

**III. Travaux**

Demandes :

Réfection d’une classe ou deux ; Classe n° 12 puis 8.

Toilettes du 2ème étage.

Pose d’une résine protectrice dans les lavabos en béton

Changement de poste téléphonique dans le bureau de la directrice car il fonctionne mal.

Réfection du sol du gymnase.

Prévus : aucun cette année car des gros travaux sont engagés sur P.Bert et G.Moquet.

Déplacement de la salle de repos du personnel dans la loge en bas et retour de la psychologue scolaire dans sa salle : à voir entre les différents services de la Mairie car le service enseignement n’est pas au courant de la demande du service entretien.

**IV. Coopérative.**

A ce jour, il y sur le compte de l’école 8 443 euros.

Dépenses en cours : 3 353 euros.

Les enseignantes n’ont pas encore rendues toutes leurs dépenses. Le point complet sera fait au début du mois de septembre.

Il restera de l’argent pour les abonnements de début d’année, pour l’adhésion et l’assurance.

**V. Questions des parents**

Apprentissage de l’anglais dès le CP ? Oui, mais le travail se fait uniquement à l’oral pour les CP, CE1 et CM2.

Poids des cartables : c’est toujours le même souci ; il faut aussi que les élèves ne rapportent pas à l’école des objets qui n’ont rien à y faire.

Cantine : pas d’augmentation des tarifs pour l’an prochain

La séance est levée à 19H45

Mme Morin-Iundt, directrice, M.Strohl, Ecol’o parents

1. Attestation de première éducation à la route [↑](#footnote-ref-1)